

Avis aux porteurs du Fonds Commun de Placement (FCP) – MIROVA EMPLOI FRANCE

Part C : FR0010609552

Part D : FR0010612838

Nous informons les porteurs de parts du FCP « MIROVA EMPLOI FRANCE » des précisions suivantes apportées au prospectus de son FCP maître, le FCP « INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE » :

Précision sur l'investissement en titres d'entreprises agréées ESUS : le FCP investit 5 à 10 % de son actif dans des titres non cotés d'entreprises solidaires, dont au moins 5% de son actif dans des titres non cotés d'entreprises solidaires agréées ESUS en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées.

Cette précision entre en vigueur le 12 août 2019.

La documentation juridique de votre FCP décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de :

- MIROVA sur le site www.mirova.com.
- Elle peut vous être adressée dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de :

Direction « Service Clients »
Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès France
75013 PARIS
E-mail : ClientServicingAM@natixis.com